



Diversification de l'économie  
de l'Ouest Canada

Western Economic  
Diversification Canada

# Fiche d'information

## ENTENTES DE PARTENARIAT POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'OUEST (EPDEO) CRÉER DES POSSIBILITÉS GRÂCE À LA COOPÉRATION

Les Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest (EPDEO) sont des initiatives fédérales-provinciales qui visent à accroître l'activité économique et à améliorer la qualité de vie dans les collectivités à l'échelle de l'Ouest canadien. En vigueur jusqu'en 2008, ces ententes de cinq ans à frais partagés (50/50) permettront d'investir 200 millions de dollars au total dans l'économie de l'Ouest canadien.

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) engagera 25 millions de dollars pour chacune des provinces de l'Ouest, montant auquel s'ajouteront les contributions provinciales de contrepartie. Ainsi, jusqu'à 50 millions de dollars seront investis dans le cadre de chacune des EPDEO pour créer de nouvelles possibilités d'emplois, soutenir les infrastructures économiques et encourager l'entrepreneuriat.

### Qu'est-ce qui se profile à l'horizon en termes de nouveaux projets?

En **COLOMBIE-BRITANNIQUE**, le financement de l'EPDEO a été entièrement affecté. Les 73 projets, qui seront terminés d'ici 2009, s'inscrivent dans l'un des quatre thèmes suivants :

**Entrepreneuriat** : Comprend les investissements visant à augmenter la productivité des petites et moyennes entreprises, à accroître la capacité d'exporter, à contribuer à l'expansion et à la viabilité des entreprises, et à renforcer la compétitivité des entreprises de la Colombie-Britannique sur les marchés nationaux et internationaux.

**Innovation** : Comprend les investissements destinés à améliorer l'accès aux ressources fondées sur le savoir, telles qu'Internet, à intensifier le développement et la commercialisation des nouvelles technologies, ainsi qu'à accroître la participation des jeunes à l'économie.

**Tourisme** : Comprend les investissements qui favorisent le développement du tourisme écologique et culturel, le développement des marchés, l'élaboration de stratégies et la planification, et la conception et la réalisation d'infrastructures essentielles et de projets liés à l'échéance de 2010.

**Collectivités durables** : Comprend les investissements qui visent à accroître les débouchés et à améliorer l'infrastructure économique afin de stimuler le développement d'industries de pointe, le commerce électronique, la création de grappes d'entreprises rurales, l'élaboration de stratégies et la planification, ainsi

que les investissements qui aident les collectivités à mettre en œuvre des stratégies de développement durable. Ce thème comprend également les investissements qui favorisent la participation accrue des Autochtones aux secteurs de la foresterie, de l'exploitation gazière et pétrolière, de la culture et du tourisme, qui permettent aux jeunes Autochtones de s'instruire davantage et de perfectionner leurs compétences, et qui accroissent la représentation des Autochtones sur le marché du travail de la Colombie-Britannique.

En **ALBERTA**, le financement de l'EPDEO a été entièrement affecté. Les 24 projets, qui seront terminés d'ici 2009, s'inscrivent dans l'un des deux thèmes suivants :

**Industries de l'innovation et à valeur ajoutée :** Inclut les investissements visant à renforcer les industries de l'innovation et à valeur ajoutée de l'Alberta grâce à des initiatives qui contribuent au développement, à la reconnaissance et à l'utilisation accrue des nouvelles technologies, à la commercialisation de la technologie et au développement d'infrastructures de recherche et par secteurs d'activité.

**Développement économique régional et collectivités durables :** Inclut les investissements qui améliorent la viabilité et la prospérité des collectivités de l'Alberta, ainsi que la qualité de vie de leurs résidents, grâce à des initiatives qui favorisent une approche de développement régional durable tenant compte des principaux facteurs économiques, environnementaux et sociaux.

En **SASKATCHEWAN**, les projets s'inscriront dans l'un des cinq thèmes suivants :

**Croissance et compétitivité des entreprises :** Comprend les investissements visant à augmenter la productivité des petites et moyennes entreprises, à accroître la capacité d'exporter, à contribuer à l'expansion et à la viabilité des entreprises, et à renforcer la compétitivité des entreprises de la Saskatchewan sur les marchés nationaux et internationaux.

**Économie fondée sur le savoir :** Comprend les investissements destinés à améliorer l'accès aux ressources fondées sur le savoir, telles qu'Internet, à intensifier le développement et la commercialisation des nouvelles technologies, ainsi qu'à accroître la participation des jeunes à l'économie.

**Participation des Autochtones à l'économie :** Comprend les investissements qui favorisent la participation accrue des Autochtones aux secteurs de la foresterie, de l'exploitation gazière et pétrolière, de la culture et du tourisme, qui permettent aux jeunes Autochtones de s'instruire davantage et de perfectionner leurs compétences, et qui accroissent la représentation des Autochtones sur le marché du travail de la province.

**Diversification et valeur ajoutée :** Comprend les investissements qui favorisent l'expansion des activités de transformation à valeur ajoutée et l'amélioration de l'infrastructure économique afin d'encourager le développement du tourisme, des ressources environnementales et des industries fondées sur les ressources primaires. Les investissements dans l'infrastructure économique incluent les initiatives de recherche fondamentale et appliquée et les projets consacrés à toute autre étape précommerciale du processus d'innovation.

**Collectivités durables et concurrentielles :** Comprend les investissements qui visent à accroître les débouchés et à améliorer l'infrastructure économique afin de

stimuler le développement d'industries de pointe, du tourisme et des ressources environnementales dans les collectivités de la Saskatchewan. Ce thème comprend également les investissements qui aident ces mêmes collectivités à mettre en œuvre des stratégies de développement durable.

Au **MANITOBA**, les projets seront axés sur deux priorités stratégiques :

### **Bâtir notre économie**

- Renforcer les principaux secteurs de développement fondés sur la recherche qui ont des retombées avantageuses sur les entreprises locales, par exemple, les centres de recherche médicale et les centres de biotechnologie du Manitoba;
- Mettre sur pied des industries axées sur le savoir, à l'aide de stratégies retenant et attirant les chercheurs et les scientifiques hautement qualifiés au Manitoba;
- Accélérer l'adoption et le développement de nouveaux processus et de nouvelles techniques améliorant la productivité et la compétitivité à l'échelle internationale dans les secteurs de la fabrication et des services;
- Stimuler la mise sur pied de nouvelles grappes économiques au Manitoba dans les secteurs suivants : la fabrication de pointe, l'aérospatiale, les sciences de la vie et les industries de la biotechnologie, les industries culturelles et des nouveaux médias, les technologies de l'information et des communications et l'éco-industrie, y compris le développement des énergies de remplacement;
- Accroître, au Manitoba, les possibilités de commerce, d'investissements et de tourisme, entre autres dans les domaines du patrimoine, de la culture et de l'écotourisme;
- Former et recycler les travailleurs, où qu'ils vivent dans la province et quelle que soit l'étape de leur carrière, pour des postes pertinents dans l'économie manitobaine du XXI<sup>e</sup> siècle;
- Retenir les jeunes au Manitoba;
- Offrir, en particulier aux Autochtones, des possibilités d'éducation et de formation menant à des emplois dans le nord de la province;

### **Les collectivités durables**

- Contribuer aux stratégies de tourisme et de croissance en mettant en valeur le patrimoine, ainsi que les sites ou les activités culturelles ou d'interprétation, ou en investissant dans les arts d'agrément, les arts visuels et les arts de la scène;
- Encourager les approches régionales de développement économique à l'aide de partenariats avec les collectivités;
- Travailler de concert avec les collectivités du Manitoba pour étendre et promouvoir l'utilisation d'Internet dans les domaines du commerce et de l'éducation;
- Contribuer au développement des ressources humaines et naturelles du Nord de la province afin que les Manitobains du nord puissent bénéficier pleinement des possibilités de la région;
- Encourager les investissements dans l'infrastructure et la diversification qui visent à soutenir les communautés rurales;
- Contribuer à revitaliser les collectivités urbaines en soutenant les initiatives de développement économique communautaire qui amorcent la réhabilitation des centres-villes, stimulent la capacité communautaire, enrichissent le savoir et les compétences et favorisent un développement économique durable.